Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 29 (1900)

Heft: 6

Nachruf: Jean-Baptiste de la Salle

Autor: Veuillot, François

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

Dans quelques jours, au milieu de Saint-Pierre orné de ses plus brillantes parures et de son immortelle beauté, Léon XIII, entouré de sa cour et environné d'un peuple immense, invoquera solennellement : *Saint Jean-Baptiste de la Salle !* lisons-nous dans un journal en date du 18 mai.

Combien est mérité ce suprême honneur de la canonisation par l'humble prêtre auquel on doit cet incomparable bienfait : l'enseignement des pauvres !

Le Bienheureux de la Salle, évidemment, ne fut pas le premier qui donna cette belle aumône aux petits et aux malheureux. A l'ombre des cathédrales, au sein des cloîtres et dans les presbytères, il y avait longtemps que l'Eglise instruisait les laïcs à côté des clercs et les pauvres aussi bien que les riches.

Mais les bons maîtres laïcs étaient devenus rares ; aucune organisation ne fonctionnait pour les réunir et leur imprimer une formation spéciale. Et, si les écoles payantes étaient bien pourvues, les écoles gratuites étaient négligées. Jean-Baptiste de la Salle eut, de par Dieu, la mission de créer des maîtres. Il obéit, avec une docilité parfaite, aux impulsions d'En-Haut.

Humble et défiant de lui-même, il ne songeait pas à fonder un Institut. Mais Dieu, qui l'avait élu, le conduisit par la main.

Jean-Baptiste de la Salle avait vingt-huit ans quand la Providence, au printemps de l'année 1679, ouvrit sur ses pas ce chemin nouveau. Né à Reims, en 1651, le fils aîné de Louis de la Salle, après une enfance admirablement pieuse, une éducation brillante et solide et deux ans d'études à Saint-Sulpice, occupait ses jours à diriger sa famille orpheline, à remplir avec fidélité ses fonctions de chanoine et sa mission de prêtre. Il y déployait une ferveur édifiante, une modestie parfaite, une ponctualité exemplaire. Mais il n'avait aucune autre ambition, sinon de plaire à Dieu.

Déjà, cependant, l'enseignement populaire avait occupé ses soins. Le P. Barré, des Minimes, ayant fondé à Rouen des écoles pour les filles pauvres, un prêtre rémois, Nicolas Roland, désireux d'imiter cet exemple, avait obtenu que le saint religieux lui envoyât des Sœurs. Or, ce prêtre était le directeur de M. de la Salle ; en mourant, — le 27 avril 1678, — il lui confia son œuvre. Avec beaucoup de zèle et de piété, le Bienheureux s'occupa d'assurer la vie de ces écoles et, sa tâche accomplie, les remit aux mains des religieuses.

Mais l'heure était venue. En mars 1679, Mme Maillefer, une sainte femme, amie du P. Barré, déléguait à Reims, en vue d'y fonder une école charitable de garçons, M. Nyel, un chrétien généreux et entreprenant. M. Nyel, à son arrivée, consulta les Sœurs, qui vinrent s'éclairer auprès du Bienheureux. Celui-ci accorda généreusement son concours. En peu de mois, l'œuvre était créée : deux écoles étaient ouvertes, à Saint-Maurice et à Saint-Jacques.

M. de la Salle avait pourvu aux logements des maîtres. Il ne voulut pas les abandonner ; il se mit donc à les aider de ses conseils, qui bientôt se changèrent en direction suivie. Puis, pour les mieux

conduire, il leur ouvrit sa demeure. Alors, on lui jeta le blâme et la raillerie ; mais dans cette œuvre, objet de contradiction, le saint reconnut la volonté divine. En 1682, quittant son hôtel, il va s'installer dans une humble maison qu'il a louée, rue Neuve, afin de vivre en communauté avec les maîtres d'école ; en 1683, il remet sa démission de chanoine, afin de n'avoir plus d'autre souci que l'œuvre ; en 1684, il distribue son patrimoine aux pauvres, afin de s'abandonner tout à Dieu.

Ce fut pendant la même année, le 27 mai, jour de la Sainte-Trinité, que le Bienheureux, convoquant les directeurs de Rethel, de Guise et de Laon, — car déjà l'œuvre essaimait, — réunit la première assemblée générale ; en 1684, également, qu'il adopta le nom de *Frères des Ecoles chrétiennes* et le costume aujourd'hui si justement vénéré.

L'Institut vivait. Trente-cinq ans, parmi les épreuves les plus dures et les plus prolongées, le saint fondateur allait se donner tout à lui.

Nous n'avons pas le dessein, — la place et le temps nous manqueraient, — de retracer ici la vie si pleine et si tourmentée du Bienheureux.

Jusqu'au Vendredi-Saint de l'année 1719, où Dieu le rappela, sa carrière est une suite ininterrompue de douleurs et de progrès. Ceux-ci, grâce à Dieu, sont de nature à compenser largement les amertumes au sein desquelles ils s'épanouissent. L'œuvre s'implante à Paris, s'enracine à Rouen ; elle pousse des rameaux à Marseille et à Boulogne, à Grenoble, à Calais et en Avignon ; Dieu lui envoie des sujets en grand nombre et, parmi eux, des recrues d'élite.

Mais, encore une fois, ces fruits consolants mûrissent dans les pleurs, ainsi que les plus beaux épis germent d'un sol bien déchiré. Ni les persécutions les plus dures et parfois les plus humiliantes, ni les défections les plus douloureuses, ni les crises les plus redoutables, ni les maladies les plus cruelles ne sont épargnées par la Providence à son serviteur fidèle, à son instrument choisi.

Cependant, sous les coups répétés, la confiance et la vertu du Bienheureux ne faiblissent jamais. Sa vertu ! C'est un volume entier qu'il faudrait pour la dépeindre. Une piété qui le plongeait dans une oraison perpétuelle, une humilité qui savourait et recherchait jusqu'à l'humiliation, un complet abandon à la Providence une charité sans bornes, une foi vive et indéfectible, une mortification qui torturait sa chair, altérait sa santé, réduisait son sommeil et sa nourriture, — il reçut dans son cœur et multiplia constamment tous ces dons de la grâce.

Voilà celui que Léon XIII inscrit au rang des saints ! Combien sa vie mérite un tel honneur ! Et l'on peut ajouter : Combien son œuvre, elle aussi, en est digne !

Le Bienheureux, en mourant, laissait 22 communautés florissantes, une organisation complète et des règlements rédigés en détail. Autorisé par lettres patentes en 1724, approuvé par Rome en 1725, administré par des supérieurs éminents, tels que le Frère Thimothée et le Frère Agathon, l'Institut comptait, en 1789, 127 maisons, dont 6 à l'étranger, 1,000 Frères et 36,000 élèves. La Révolution n'en laissa debout que deux écoles, en Italie ; mais l'œuvre eut ses martyrs et leur sang fut fécond. Ressuscitée, son développement dans ce siècle, en dépit des tourmentes, a tenu du prodige. Il est vrai que Dieu lui donna, parmi des supérieurs remarquables, un des plus grands

hommes, un des plus grands saints de ce temps, le Frère Philippe. Aujourd'hui, l'Institut comprend 15,060 Frères et 4,400 novices et aspirants ; 1,530 maisons, 1,934 écoles populaires et 75 pensionnats ; enfin 316,376 élèves !... Et combien de familles religieuses analogues aux Frères des écoles chrétiennes ont été fondées à leur imitation !

Il faut les dénombrer, pour mesurer l'influence exercée par le Bienheureux de la Salle et il faut aussi peser sa grande action pédagogique. Aucun progrès dans l'ordre primaire, en effet, dont il ne soit l'initiateur ou le précurseur !

Par ses règlements, par ses ouvrages, encore actuels, — et surtout sa *Conduite des écoles*, — il a fixé les moyens d'enseigner l'enfance populaire et le programme de ses études. A la méthode individuelle, avec laquelle on ne pouvait instruire à la fois qu'un élève, il a substitué la méthode simultanée; et celle-ci, triomphant tout ensemble et du système antique et du moderne engoûment pour l'instruction mutuelle, est acceptée de tous à présent. Son pensionnat de Saint-Yon, — créé pour les fils de la bourgeoisie rouennaise, après avoir servi de type aux célèbres écoles où ses fidèles enfants préparent aujourd'hui des commerçants, des industriels et des agriculteurs, a guidé, de l'aveu de M. Duruy, les organisateurs de l'enseignement moderne. En étudiant son école dominicale, ouverte aux apprentis et jeunes ouvriers, on y retrouve en germe ces œuvres populaires et de patronage, où les Frères ont été des initiateurs et restent des modèles. Enfin, nos écoles normales primaires ont imité, sur plusieurs points, le séminaire qu'il avait établi en vue de former des maîtres pour la campagne !...

Combien nous devons être fiers, en qualité de Français, de voir aujourd'hui l'auréole des saint couronner le front de ce grand citoyen ; Quand se trouvera-t-il un gouvernement pour dresser un monument national à cet illustre serviteur, à ce bienfaiteur éminent de la patrie ?

François VEUILLOT.

BIBLIOGRAPHIES

I

Jahrbuch des Unterrichtswesens in der Schweiz 1898. Bearbeitet von Dr jur. HUBER.

Cet annuaire de l'instruction en Suisse forme un fort volume de 360 pages et renferme les données statistiques les plus variées et les plus complètes.

Un premier chapitre est consacré aux écoles de perfectionnement des jeunes filles; puis viennent les écoles établies ou subventionnées par la Confédération (école polytechnique, examens fédéraux de médecine, examens de recrues, etc., etc.); arrive ensuite le tour des cantons : changements de constitution ; écoles de perfectionnement ; écoles secondaires, etc. ; puis c'est une série de tableaux statistiques concernant les écoles à tous les degrés, toutes les nouvelles lois et règlements concernant les écoles de nos vingt-cinq Etats ; les écoles normales, les gymnases et le personnel enseignant y trouvent aussi leur place. C'est une mine inépuisable de renseignements, de données diverses qui témoignent de recherches les plus diverses et d'un travail aussi long, aussi minutieux que consciencieux. R. H.